



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal**

Mardi 16 juin 2015, à 20 h
Salle du Conseil – hôtel de ville

PROCÈS-VERBAL

Présents : Cyrille Simard, Maire
Me Marc Michaud, Directeur général
Chantal Dubé, Sec. municipale adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le conseiller Martin Albert procède avec la réflexion et le Maire procède avec les reconnaissances suivantes :

- Simon St-Onge, pour son périple pancanadien à vélo dans le but d'amasser des fonds pour une bourse d'études de la Fondation St-Louis-Maillet et aussi pour sensibiliser les gens à la prévention au suicide.
- Vincent Moreau qui a fait le trajet de la Caroline du Nord jusqu'à la ville de Québec à vélo pour amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer.
- Francis Pelletier, Samuel Caron et leur enseignante Nathalie Beaupré qui ont parcouru 250 km autour du Lac Saint-Jean dans le cadre de la Grande traversée 2015. Ils se sont arrêtés dans les écoles pour promouvoir l'activité physique.
- L'équipe représentants Prescription : Actions! qui a participé au Grand défi Pierre Lavoie. Dr. Éric Aucoin, Christine Albert-Aucoin, Dre Kim Pettigrew, Dre Janik Côté-Bérubé et Pierre Bérubé ont accompli ensemble 1 000 km à vélo. Les fonds recueillis seront distribués dans les écoles de la région.

La réunion débute à 20 h 04 sous la présidence du Maire, Cyrille Simard.

Il est proposé par Jean-Guy Marquis, appuyé de Camille Roy, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.
Adoptée

**REGULAR PUBLIC MEETING
of City Council**

Tuesday, June 16, 2015, at 8 p.m.
Council Chamber – City Hall

MINUTES

Present: Cyrille Simard, Mayor
Marc Michaud, CAO
Chantal Dubé, Assistant Clerk

Councillors:

Ward 1:	Guy Voyer	André Lang
Ward 2:	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Ward 3:	Gerald Morneau	Martin Albert
Ward 4:	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Councillor Martin Albert proceeds with the reflexion and the Mayor proceeds with the following recognitions:

- Simon St-Onge, for his cross-Canada cycling journey to raise money for a scholarship for *Fondation St-Louis Maillet* and also to do awareness on suicide prevention.
- Vincent Moreau, for his cycling trip from North Carolina to Québec City to raise money for the Canadian Cancer Society.
- Francis Pelletier, Samuel Caron and their teacher Nathalie Beaupré for their 250-km bike ride around Lac Saint-Jean as part of the *Grande traversée 2015*.
- The team representing *Prescription: Actions!* for its participation in the *Grand défi Pierre Lavoie*. Dr. Éric Aucoin, Christine Albert-Aucoin, Dr. Kim Pettigrew, Dr. Janik Côté, and Pierre Bérubé completed, together, a 1,000 km challenge. Funds raised will be distributed to schools in the region.

Mayor Cyrille Simard called the meeting to order at 8:04 p.m.

It was moved by Jean-Guy Marquis, seconded by Camille Roy, that the agenda be adopted as presented.
Carried

Divulcation d'intérêt : Aucune

2015 -069 M. Gérald Morneau propose que les procès-verbaux suivants soit reçus, tels qu'ils ont été présentés :

- 19 mai 2015 – Réunion annuelle publique
- 27 mai 2015 – Réunion extraordinaire publique

Appuyée par André Lang Adoptée

PLAN MUNICIPAL ET ZONAGE

MODIFICATION À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE (NO 33R5) – RUE NADEAU ET COIN RUE MARTIN ET 44^E AVENUE

2015 -070 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'Arrêté de zonage d'Edmundston no 33R pour les changements suivants :

- Modifier la désignation du terrain NID no 35309657, situé le long de la rue Nadeau, de « Résidentielle (R1) » à une partie « Conservation constructible (A1A) » et une partie « Municipale (P1) ».
- Modifier la désignation du terrain NID no 35141019, situé au coin de la rue Martin et de la 44^e Avenue, de « Institutionnelle (P2) » à « Résidentielle (R3 multifamiliale de sept logements et plus) ».

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 21 juillet 2015, à 20 h, en la salle du Conseil à l'hôtel de ville d'Edmundston; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal « Info weekend » indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée de : Gérald Morneau
Adoptée

Disclosure of interest: None

2015 -069 Mr. Gérald Morneau moves that the following minutes be received as presented:

- May 19, 2015 – Annual public meeting
- May 27, 2015 – Special public meeting

Seconded by André Lang Carried

MUNICIPAL PLAN AND ZONING

AMENDMENT TO ZONING BY-LAW (33R5) – NADEAU STREET AND CORNER OF MARTIN STREET AND 44TH AVENUE

2015 -070 Mr. Charles Fournier moves that the Municipal Council considers the adoption of a municipal by-law amending the Edmundston Zoning By-Law No. 33R for the following amendments:

- Change the designation of the property PID no. 35309657, located along Nadeau Street, from “Residential (R1)” to in part “Conservation constructible (A1A)” and other part “Municipal (P1)”.
- Change the designation of the property PID no. 35141019, located on the corner of Martin Street and 44th Avenue, from “Institutional (P2)” to “Residential (R3 Multiple with more than seven dwelling units)”.

BE IT THEREFORE RESOLVED THAT the Municipal Council is calling a public meeting to examine the objections and comments regarding these amendments on July 21, 2015 at 8:00 p.m., in the Edmundston council chambers at the City Hall, and that the Clerk be responsible, on behalf and for the interest of the Council, for advertising the public notice prescribed in section 68 of the *Community Planning Act* in “Info Weekend” newspaper, indicating the Council's intention, the date and the location of this public meeting.

Seconded by Gérald Morneau Carried

**MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL – 181,
CHEMIN SMITH, SAINT-BASILE**

2015 -071 M. Denis M. Pelletier propose que le Conseil municipal refuse et rejette la demande de modification de zonage pour la propriété au 181, chemin Smith (NID no 35258342) dans le secteur Saint-Basile et autorise le personnel à entreprendre les procédures judiciaires contre les propriétaires de ladite propriété pour faire respecter les règlements en vigueur.
Appuyée de : Camille Roy Adoptée

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

32.14 ET 33R4 – MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL ET À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE – CHEMIN DES LAVOIE, SAINT-BASILE

La secrétaire municipale adjointe procède à la 3^e lecture par titres des arrêtés et les recommandations suivantes sont apportées :

2015 -072 M. Camille Roy propose que l'arrêté municipal No 32.14, intitulé « Arrêté modifiant le Plan municipal d'Edmundston », soit adopté.
Appuyée de : Denis M. Pelletier
Adoptée

2015 -073 M. Denis M. Pelletier propose que l'arrêté municipal No 33R4, intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage d'Edmundston », soit adopté.
Appuyée de : Camille Roy Adoptée

AUTRES DOSSIERS MUNICIPAUX

ADMINISTRATIF

APPEL D'OFFRES – REMISE EN ÉTAT – SYSTÈME DE VENTILATION

2015 -074 M. Martin Albert propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Beaulieu Plumbing & Mechanical Inc., étant le plus bas soumissionnaire, concernant la remise en état du système de ventilation du pavillon sportif.
Appuyée par Gérald Morneau
Adoptée

AMENDMENT TO MUNICIPAL PLAN – 181, SMITH ROAD, SAINT-BASILE

2015 -071 Mr. Denis M. Pelletier moves that the Municipal Council refuses and rejects the zoning amendment request for the property at 181 Smith Road (PID no. 35358342), in the Saint-Basile sector, and authorizes the staff to undertake legal proceeding against the owners of the said property to enforce regulations.
Seconded by Camille Roy Carried

MUNICIPAL BY-LAWS

32.14 AND 33R4 – AMENDMENT TO MUNICIPAL PLAN AND ZONING BY-LAW – DES LAVOIE ROAD, SAINT-BASILE

The assistant city clerk proceeds with the third reading by title of the by-laws and the following motions are brought:

2015 -072 Mr. Camille Roy moves that Municipal By-law No. 32.14, entitled “By-law amending the Edmundston Municipal Plan” be adopted.
Seconded by Denis M. Pelletier Carried

2015 -073 Mr. Denis M. Pelletier moves that Municipal By-law No. 33R4, entitled “By-law amending the Edmundston Zoning by-law” be adopted.
Seconded by Camille Roy Carried

OTHER MUNICIPAL ISSUES

ADMINISTRATIVE

TENDER CALL – REFURBISHING – VENTILATION SYSTEM

2015 -074 Mr. Martin Albert moves that the Mayor and Clerk be authorized to sign the documents between Edmundston and Beaulieu Plumbing & Mechanical Inc., being the lowest bidder, regarding the refurbishing of the ventilation system at the sports pavilion.
Seconded by Gérald Morneau Carried

NOMINATION – RESPONSABLE EN VERTU DE LA LOI SUR LE DROIT À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

2015 -075 M. André Lang propose que le conseil municipal d'Edmundston désigne par les présentes, la Secrétaire municipale adjointe à titre de responsable de l'organisme public que constitue Edmundston, conformément à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* du gouvernement du Nouveau-Brunswick; et le conseil municipal d'Edmundston reconnaît que la Secrétaire municipale adjointe peut, en tant que responsable de l'organisme public, déléguer par écrit à un membre du personnel municipal une obligation lui étant imposée en application de la *Loi* ou un pouvoir que cette dernière lui confère, à l'exception du pouvoir de déléguer, en plus de pouvoir imposer des conditions qu'elle juge appropriées conformément à la *Loi*. Le Secrétaire municipal agira à titre de remplaçant au besoin.

Appuyée par Charles Fournier

Adoptée

DÉVELOPPEMENT

ENTENTE D'EMPIÈTEMENT – CHEMIN CANADA

2015 -076 M. Charles Fournier propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et le propriétaire du bien fonds situé au 127, chemin Canada, Edmundston, N.-B. (NID no 35355049), concernant une entente d'empiètement pour l'installation d'une terrasse sur le trottoir et une partie des stationnements à l'avant du commerce.

Appuyée par Jean-Guy Marquis

Adoptée

NOMINATION – RESPONSABLE PURSUANT TO THE RIGHT TO INFORMATION AND PROTECTION OF PRIVACY ACT

2015 -075 Mr. André Lang moves that the Council of the Municipality of Edmundston hereby designates the Assistant City Clerk to serve as the "head" of the public body, that being Edmundston, pursuant to the *Right to Information and Protection of Privacy Act* of the Province of New Brunswick; and that the Council of the Municipality of Edmundston acknowledges that the Assistant City Clerk, as "head", may delegate in writing a duty or power of the "head" under the *Act* to a member of the municipal staff, except the power to delegate, and can impose terms and conditions as considered appropriate and as prescribed under the *Act*. The municipal clerk will act as replacement if necessary.

Seconded by Charles Fournier Carried

DEVELOPMENT

ENCROACHMENT AGREEMENT – CANADA ROAD

2015 -076 Mr. Charles Fournier moves that the Mayor and the Clerk be authorized to sign the documents between Edmundston and the owner of the parcel located at 127 Canada Road, in Edmundston, N.-B. (PID no. 35355049), regarding an encroachment agreement for the installation a deck on the sidewalk and a portion of the parking spaces in front of the business.

Seconded by Jean-Guy Marquis Carried

LOTISSEMENT ET SERVITUDE – RUE NADEAU

2015 -077 M. Jean-Guy Marquis propose que, conformément à l'article 56(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, le Conseil municipal autorise le Maire et le Secrétaire municipal à signer les documents nécessaires au transfert et à l'enregistrement du plan provisoire proposé le long de la rue Nadeau, dans le secteur Edmundston, conditionnellement à l'approbation du Comité consultatif en matière d'urbanisme.

Appuyée par Charles Fournier

Adoptée

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique
 - Réunion ordinaire publique – mardi 21 juillet 2015, à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – mai 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un commentaire est apporté concernant la modification de zonage pour des terrains situés le long du chemin des Lavoie et de l'autoroute 2, dans le quartier Saint-Basile, adoptée à cette réunion.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

Il y eut ajournement de la réunion proposé par M. Guy Voyer à 20 h 22.

DEVELOPMENT PLAN AND EASEMENT – NADEAU STREET

2015 -077 Mr. Jean-Guy Marquis moves that, pursuant to section 56(1) of the *Community Planning Act*, the Council authorizes the Mayor and Clerk to sign the required documents regarding the transfer and the registration of the proposed development plan along Nadeau Street, in the Edmundston sector, subject to approval by the Planning Advisory Committee.

Seconded by Charles Fournier Carried

GENERAL INFORMATION

- Next public meeting
 - Regular public meeting – Tuesday, July 21, 2015, at 8 p.m.
- Council members expenses – May 2015

PERIOD OF QUESTIONS

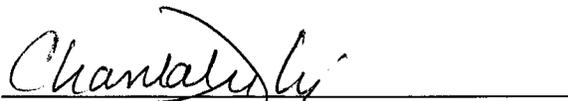
A comment was brought concerning the zoning amendment for properties along des Lavoie Road and Highway 2, in Saint-Basile, which were adopted during this meeting.

ADJOURNMENT

Adjournment moved by Guy Voyer at 8:22 p.m.



Cyrille Simard, Maire



Chantal Dubé, Secrétaire municipale adjointe